



Basket44

PROCES VERBAL

Comité Directeur

Samedi 6 Février 2021

Présents : Séverine AILLERIE - Didier AUBERT - Franck BAUDRILLER - Dominique BOUDEAU - Dimitri BREHERET - Jean Paul BREMENT - Frédérique CONCILLE - Mireille COURBOULAY - Thierry GATEFAIT - Elodie GIRARD - Alain GUERESSE - Franck JOUNIER - Riccardo POZZETTO - Benoît RENAUD - Christine RULLIE - Pascale SIMON - Léo SORIN - Christine THERET - Maxime TRICHARD - Bertrand VIGOUROUX - Justine VOLANT – Sébastien LHERMITE

Excusés : Pascal DUPE - Bénédicte GOUGAUD - Sophie LAMBOUR

Invités : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT

1. INFORMATION PRESIDENT

A la suite d'échanges et d'informations avec les clubs, nous pouvons constater que la crainte de perte du nombre de licenciés se ressentira dès la saison prochaine. Les joueurs comme les bénévoles risquent de s'éloigner de la pratique.

Du point de vue économique les clubs ayant des salariés ne ressentent pas de contrainte financière, ce qui n'exclut pas à moyen terme une dégradation de la situation. A la demande de la fédération, nous avons mis en place une nouvelle formule de championnat. Dans le contexte pandémique actuel, il est difficile de croire que malgré notre formule de championnat préconisée, il sera possible d'aller au bout de celui-ci. Avant mi-avril, il serait compliqué d'envisager une quelconque reprise. Nous comprenons l'attente de tous ces compétiteurs.

Comme les clubs employeurs, le Comité a bénéficié du chômage partiel pour ses salariés et de l'exonération des charges patronales.

Un questionnaire de la FFBB nous est parvenu pour nous demander nos intentions sur la poursuite ou non de la compétition et des choix financiers qui pourraient en découler.

Devant l'urgence de la réponse demandée par le Président de la FFBB, une visioconférence des membres du bureau s'est tenue afin de pouvoir apporter une réponse du Comité. Sur le plan sportif la première question comme suit :

La pandémie mondiale ne nous permettra pas d'aller au bout de la saison selon les formats que nous avons finalisés. Dans ces conditions, seriez-vous favorable à un arrêt de vos compétitions ? La réponse collégiale est OUI, mais une réponse qui arrive trop tôt encore dans la saison. Tout en réclamant auprès de la fédération, de faire un distinguo entre les catégories jeunes et seniors.

La deuxième question : si OUI, seriez-vous d'accord pour un traitement global lié à cet arrêt par la FFBB ? La réponse est évidemment OUI.

Seriez-vous pour un travail collaboratif entre la Ligue et le Comité, ainsi que proposer une nouvelle activité ?

OUI sur le principe nous sommes d'accord, mais nous souhaitons une activité sur le territoire, et qu'elles soient gérées par le Comité. Nous pourrions aussi envisager d'aller au contact des clubs afin de leur proposer des tournois 3x3, 5x5 et diverses animations.

Le retour de la FFBB après examen des réponses : 85% sont favorables pour l'arrêt des compétitions, 95% sont favorables pour la gestion globale de la fédération et 92% sont favorables pour un travail commun entre les Ligues et les Comités, afin de proposer une nouvelle activité. Concernant les dates de la fin de saison en proposant de nouvelles activités, 33% sont pour aller jusqu'à fin juin, 27% jusqu'à fin juillet et 40% jusqu'à fin août. En ce qui nous concerne, le Comité compte accompagner les clubs jusqu'à la reprise espérée en septembre prochain. A ce jour, rien n'indique une décision de la FFBB sur l'arrêt définitif des compétitions amateurs en février, aux vues des consignes gouvernementales. Le Comité a demandé à la fédération de bien séparer les problématiques des jeunes et des seniors, et d'assurer la continuité territoriale.

2. INFORMATION SECRETAIRE GENERAL

Consultation à distance : validation de la candidature de Thierry GATEFAIT comme représentant du Basket au Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique :

18 exprimés sur 25 membres

POUR : 17

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

Consultation à distance : Attribution AG CD44 en 2022 : St Philbert de Grand-Lieu et AG CD44 en 2023 : Les Sorinières

22 exprimés sur 25 membres

POUR : 21

ABSTENTION : 0

CONTRE : 1

Validation du complément de la liste des membres de la commission Démarche Citoyenne qui suit :

Frédérique Concille, Justine Volland, Cathy Bertat, Frédéric Thibault

22 exprimés sur 25 membres

POUR : 22

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Validation de la liste des membres du traitement des réclamations :

Non élus au Comité

- Laurence BAILLY
- Christophe CONCILE
- Sylvie SAMSON
- Clara AMIANT
- Martine GAUTIER
- Arnaud DROUAUD

Elus du Comité

- Maxime TRICHARD
- Pascal DUPE
- Sébastien LHERMITE

22 exprimés sur 25 membres

POUR : 22

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

A ce jour, 39 clubs ont bénéficié du retour au jeu. Au niveau départemental cela représente une somme de 17500€.

3. ACTUALITES DIRECTEUR

Comme demandé par le Président du Comité, Yannick OLIVIER présente ses nouvelles fonctions fédérales à la suite de son élection en décembre dernier.

Il reste membre du bureau fédéral, et devient Président du Circuit PRO 3x3, Vice-président de la commission fédérale 3x3. Il intègre le Pôle MARQUE, comme chargé de mission fédérale avec une délégation aux « Evénements Fédéraux et Territoriaux ».

A la suite de l'arrêt de travail de Stéphanie TRELOHAN pour plusieurs semaines, Maxime LEROUX assurera ses missions durant cette période.

Le Directeur nous présente le tableau du planning d'organisation de travail du personnel sur la période de février, comprenant les présences, les permanences téléphoniques et le télétravail. Une note sera transmise à tous les clubs afin de les informer de la nouvelle organisation.

Yannick OLIVIER fait un point rapide sur le plan INFRA, à la suite du courrier de fin décembre envoyé aux municipalités de plus de 3000 habitants du département. Les 1ers terrains 3x3 devraient voir le jour d'ici mai prochain sur la ville du Pouliguen.

Avant la présentation de l'organigramme des salariés, Franck JOUNIER informe les élus du changement de statut de Maxime LEROUX, qui devient à ce jour, Cadre, au poste d'Adjoint de Direction.

Yannick OLIVIER nous présente les organigrammes des élus et des salariés, afin de distinguer les postes et fonctions de chacun, ainsi que l'organigramme fonctionnel de la structure.

Franck JOUNIER intervient et fait remarquer qu'un intru s'est connecté sur cette visioconférence et qu'un membre du Comité Directeur est connecté 2 fois. Il rappelle les responsabilités de chaque membre du Comité Directeur et souhaite que ce genre d'incident ne se renouvelle pas.

4. TRESORERIE :

En l'absence de Bénédicte GOUGAUD pour raison médicale, Franck JOUNIER fait un point sur la trésorerie du Comité. Seulement 39 clubs du département ont déposé une demande de retour au Jeu. Concernant le retard de paiement des clubs (licences/engagements), il reste 16000€ à percevoir sur la première facturation et 37000€ sur la deuxième. Nous constatons que les clubs ont bien joués le jeu et le Président les en remercie.

Un point sur la comptabilité analytique, dont l'arrêté comptable prévu le 30 avril, qui se présente comme une orientation et non une certitude. Il est constaté un excédent dû à l'exonération des charges patronales, du chômage partiel et l'annulation de certains événements organisés par le Comité.

Certains clubs nous font part de demandes de remboursement total ou partiel de certains licenciés.

Un questionnement de la FFBB sur l'approche financière a été évoqué concernant une contribution financière constituée par les produits des droits d'engagements et des extensions de compétitions des licences. Une réflexion est en cours à notre niveau pour étudier les possibilités de contribution (comment et à quelle hauteur ?).

Les élus du Comité sont d'accord sur une contribution mais en respectant surtout l'équilibre financier. Au niveau national 66% des institutions sont pour une contribution financière.

La fédération proposera un fonds de soutien aux clubs par l'intermédiaire des Ligues et Comités.

5. POLITIQUES FEDERALE – REGIONALE – DEPARTEMENTALE 2020 – 2024 :

- Les 9 orientations politiques de la Fédération sur le mandat 2021-2024 ont été définies et sont présentées par Yannick OLIVIER, dans un document en possession des membres du Comité Directeur dont :
 1. Le projet sportif
 2. Club 3.0 & Pratiques fédérales (5x5, 3x3, VxE)
 3. Plan formation et Emploi 2024
 4. Plan INFRA 2024,
 5. Plan innovation 2024
 6. Plan officiels 2024
 7. Plan Qualité 2024
 8. Plan Société & Mixités 2024
 9. Plan Territoires 2024

Cette commande politique se structure autour de 3 axes :

1. Performance
2. Modernisation
3. Animation des territoires

Jean Michel DUPONT nous rappelle qu'un programme territorial Ligue Comité est obligatoire. Un document accompagne ses commentaires. 4 axes sont définis :

1. Formation et emploi
2. Accès haut niveau
3. Animation des territoires
4. Modernisation de la Ligue

Un point reste important : la sectorisation en lien avec les Comités. Le 27 mars 2021, un séminaire est programmé avec les 5 comité des Pays de la Loire, afin que tous les élus participent à cette réflexion commune.

- Alain GUERESSE intervient afin de présenter les 4 axes de la mandature retenus lors du séminaire du 18 septembre 2020, à La Baule : Les compétitions, le développement du nombre de licenciés, l'arbitrage, la citoyenneté et incivilités.

6. TOUR DES COMMISSIONS

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE :

La commission est constituée de 6 membres auxquels viennent s'ajouter les salariés du Comité : les CTF Mini Jeunes et le CTF Vivre Ensemble. 3 réunions par visioconférence se sont tenues les 2/11/2020, le 23/11/2020 et le 01/02/2021. Une prochaine est programmée le 1er mars. Parmi les nombreuses activités de Vivre Ensemble proposées par la FFBB, 5 ont été retenues prioritairement par les membres de la commission pour les saisons 2000 – 2021 et 2021 – 2022 : Basket Santé, Basket Entreprise, Opération Basket Ecole, Micro Basket, Basketonik.

Lorsque ces projets de Plans d'Actions seront élaborés et confirmés par l'ensemble de la commission Vivre Ensemble, ils seront soumis au bureau du Comité pour validation.

COMMISSION DEMARCHE CITOYENNE :

Thierry GATEFAIT rappelle les deux axes communs Ligue/Comité retenus : Le délégué de rencontre dont le travail avait débuté la saison dernière et sa formalisation définitive est en cours. La lutte contre les violences sexuelles et accompagnement des victimes, dont une visioconférence animée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique, s'est déroulée cette semaine. Le thème un joueur injouable, déjà développé par le Comité 44, sera partagé avec la Ligue Régionale afin de le déployer encore plus largement.

Il faut encourager les clubs à s'inscrire dans la démarche du Label Citoyen.

Une rencontre avec la Commission des Officiels (C.D.O.) sera nécessaire afin de recenser les problématiques et besoins pour mieux accompagner les jeunes arbitres dans leur mission.

Yannick OLIVIER rappelle que la fédération a signé une convention de partenariat avec l'association « Colosse aux Pieds d'Argile ». Une intervention pour sensibiliser nos clubs, pourrait être envisagée au cours de la mandature.

COMMISSION DES OFFICIELS (C.D.O.) :

Maxime TRICHARD fait le point sur les Examens d'Arbitres Départementaux : la formation se fait par visioconférence, et il reste à ce jour 2 séances à réaliser en février et mars.

Les épreuves QCM et orales devront avoir lieu au plus tard fin juin, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Communication avec les arbitres : trois visioconférences ont été réalisées sur différents thèmes.

Il est demandé à tous les clubs de déclarer administrativement leur école d'arbitrage.

La liste des personnes susceptibles d'étudier les réclamations recevables, est présentée et validée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

E-marque V2 : Mise en place d'un groupe de formateurs avec un travail piloté par la Ligue régionale.

La correspondante du Comité 44 sera Clara AMIANT.

La formation e-learning à l'utilisation de l'E-marque V2 pour tous les arbitres officiant en championnat départemental est considérée comme obligatoire par la C.D.O.

Question : La C.D.O. envisage-t-elle une formation en direction des clubs ?

Réponse : Ce n'est pas envisagé pour le moment, mais nous attendons la réunion avec la Ligue Régionale afin d'avoir plus d'information et en fonction de la demande des clubs, nous pourrions réaliser une formation de formateurs, en invitant un représentant par club.

COMMISSION TECHNIQUE :

La formation au Brevet Fédéral qui devait être lancée en février sur le Comité 44, à laquelle 16 personnes se sont inscrites, a été reportée à une date ultérieure, en raison de la crise sanitaire. Le Camp-Inter Comité qui devait se dérouler à La Baule est lui aussi annulé, ainsi que les rassemblements pour les grands gabarits.

Afin de réorganiser le système des candidatures en championnat régional, la Ligue Régionale a proposé un projet aux 5 départements.

Ce projet consisterait à organiser un « Tournoi Qualificatif Régional » chaque début de saison dans chaque département, afin d'attribuer les différentes places par catégorie. C'est le Bureau Régional qui tranchera suivant la demande et le nombre de places en dernier lieu.

Celui-ci devrait être reporté pour la saison 2022-2023.

COMMISSION QUALIFICATION :

Pascale SIMON confirme que nous sommes à moins 2040 licenciés ce qui équivaut à 8,4% de perte de licenciés à ce jour.

COMMISSION MINI & JEUNES :

En l'absence de Sophie LAMBOUR, qui est excusée, Yannick OLIVIER nous informe que la fédération va vraisemblablement décider dans les prochains jours de repousser la date du Challenge Benjamins-Benjamins, permettant aux Comités, puis aux Ligues de pouvoir repousser les dates de leurs finales courant mars ou avril.

En ce qui concerne la fête du mini basket, le site du parking du stade de la Beaujoire a été retenu auprès de la ville de Nantes. Pour cette année, cette fête est programmée sur deux jours, à savoir le samedi 12 juin pour les U7-U9 et le dimanche 13 juin pour les U11. Souhait du Comité de pouvoir permettre aux plus jeunes d'avoir leur fête comme chaque année, étant donné que la fête du baby-basket n'a pas eu lieu en Noël 2020.

Toutes les réservations auprès des prestataires sont en cours.

Une visioconférence est programmée début mars avec les membres de la commission et les personnes ressources s'occupant de cette fête, afin de faire le point sur l'organisation.

COMMISSION EQUIPEMENTS :

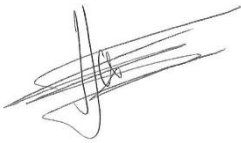
Riccardo POZZETTO, nous informe que les membres de sa commission ne peuvent intervenir sur les sites en raison du couvre-feu de 18h00. Donc toutes les interventions sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

7. CONCLUSION DU PRESIDENT

Franck JOUNIER informe les membres du Comité Directeur qu'un questionnaire auprès des clubs est en cours d'élaboration, et sera transmis prochainement aux Présidents-tes de clubs afin d'évaluer les problématiques sportives et financières rencontrées. Il souligne qu'il est impératif d'être plus présent auprès des clubs par des visioconférences.

La séance est levée à 12h05

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général,
Dominique BOUDEAU

